



comité pour les relations nationales
et internationales des associations
de jeunesse et d'éducation populaire

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
Groupe « éducation aux sciences et par les sciences » <http://www.cnajep.asso.fr/le-cnajep/>

Contribution adressée à madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'occasion de la consultation des acteurs de la recherche, déposé en ligne le 12 mai 2019.

Madame la ministre,

Nos associations, fédérations et mouvements nationaux, également têtes de réseaux territoriaux, signataires de la présente contribution veulent rappeler l'importance d'assurer le plus largement possible l'information des citoyens sur les projets de recherche, leurs enjeux, leurs organisations ainsi que sur la façon dont leurs représentants ou eux-mêmes directement pourraient y être associés.

Ils tiennent à souligner à cette occasion qu'il serait néanmoins illusoire d'espérer un partage plus démocratique des décisions scientifiques et techniques en se limitant à chercher à combler un déficit de connaissances ou d'informations des non spécialistes. Il le serait inversement tout autant de prétendre recueillir des opinions citoyennes pertinentes sans avoir au préalable favorisé auprès du public des appropriations de méthodes, de raisonnement et de résolution de problèmes, appropriations que les mouvements d'éducation populaire par et pour les sciences rendent possibles -tout au long de la vie- grâce à leur actions. Ils ajoutent qu'il serait critique, tant pour le développement culturel de l'ensemble de la population que pour le recrutement de futurs chercheurs et techniciens de ne pas prendre en compte la nécessité d'encourager la curiosité et l'intérêt de tous pour les sciences, leur pratique, et de n'en confier la responsabilité qu'aux seuls enseignements formels.

Dans ce contexte, nos mouvements, signataires de la présente contribution, considèrent indispensable

- que les associations, fédérations et mouvements nationaux qui impulsent et développent ces actions d'éducation populaire par et pour les sciences - comme les actions de culture scientifique ou technique - aient les moyens d'animer et de mobiliser leurs réseaux en assurant les fonctions de coordination, de formation et de partage des expériences nécessaires par des conventions pluriannuelles d'objectif par l'Etat ;
- que chaque jeune dans son parcours puisse avoir accès à des pratiques concrètes d'ateliers, de découverte scientifiques ou techniques, d'observation du réel et de projets expérimentaux en lien avec le tissu associatif et scientifique.

Ainsi, nos organisations demandent que, dans le cadre de la loi de programmation de la Recherche et de la stratégie nationale de la CSTI,

- 1.5 % du budget de la recherche soit consacré à développer l'éducation populaire par et pour les sciences et la culture scientifique et technique du plus grand nombre, en lien avec l'ensemble des acteurs des territoires,
- les appels à projet de recherche émis par l'Agence nationale de la Recherche comportent, pour les équipes retenues, un volet de « diffusion vers le public non spécialisé, réalisé en coopération avec les acteurs de la médiation scientifique, technique ;
- les associations et fédérations nationales, têtes de réseaux, soient soutenues de façon spécifique pour ce rôle dans la cadre de contrats d'objectifs pluriannuels.

En vous remerciant par avance, Madame la ministre, de votre écoute et de votre appui,

Texte déposé au nom des têtes des réseaux nationales des mouvements d'éducation populaire, regroupées au sein de groupe « éducation aux sciences et par les sciences » du CNAJEP.

Contact représentant les réseaux signataires : Olivier Las Vergnas, membre du conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle, représentant des associations d'éducation populaire, président de l'association française d'astronomie, olivier.las-vergnas@univ-lille.fr, 17 rue E. Deutch de la Meurthe, 75014 Paris